

## EXPOSITION INTERACTIVE "LA PECHE AUX ANTILLES"

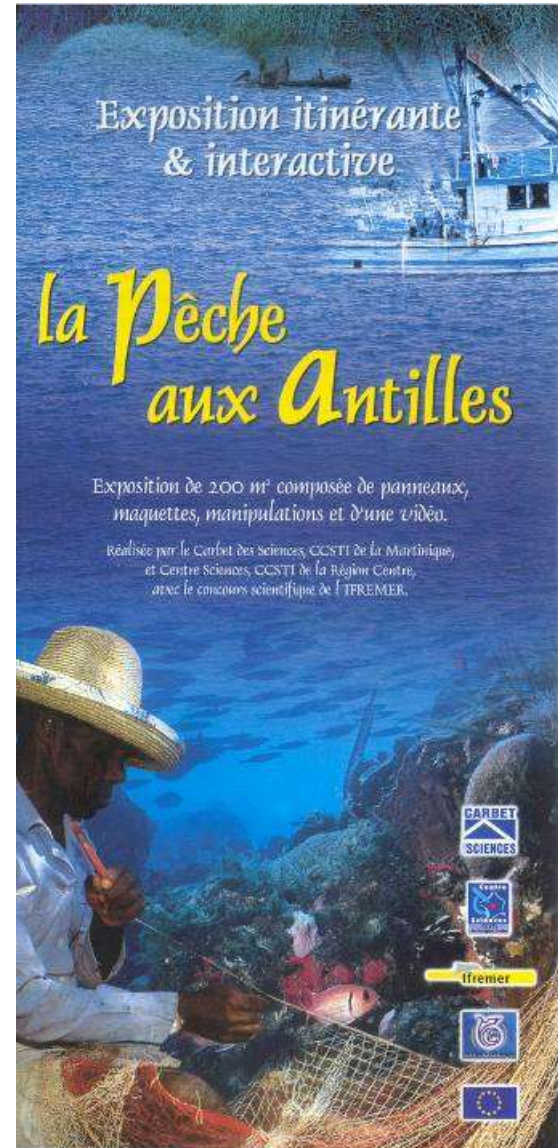
### PRESENTATION DE L'EXPOSITION :

La **Pêche aux Antilles** est une exposition itinérante et interactive de 100 à 150 m<sup>2</sup> qui a pour objectif de **sensibiliser** le public au milieu marin et aux risques de le voir se dégrader.

Le but est, à partir d'une description du milieu puis des aspects techniques, socio-économiques et culturels de l'activité, de montrer la nécessité de gérer la ressource marine afin de préserver un secteur d'activité important aux Antilles.

Le thème de la pêche est abordé de manière **progressive** et s'articule autour de quatre grands thèmes :

- **Une histoire, un milieu** : approche **historique** de la pêche aux Antilles et description de l'**environnement marin** dans lequel se pratique cette activité.
- **Des techniques et des hommes** : présentation des **techniques** de pêche et aspects **socio-culturels** liés à ce secteur.
- **Du pêcheur au consommateur** : description de la **filière** et du **marché** des produits de la mer, les notions de « **qualité et fraîcheur** », d'« **apport nutritionnel** » de ces produits seront également abordées.
- **Une richesse à préserver** : approche **écologique** de l'activité, et interrogations sur l'**avenir** de la pêche aux Antilles.



## CONDITIONS & RESERVATION :

- L'installation de l'exposition nécessite une salle d'au moins 100 m<sup>2</sup> pour accueillir la totalité de l'exposition.
- La structure d'accueil s'engage à conserver l'exposition pour **une durée minimale de 2 semaines consécutives**.
- Le montage et le démontage de l'exposition sont effectués par le Carbet des Sciences.
- La structure d'accueil s'engage à conserver l'exposition dans des conditions de sécurité suffisantes (salle fermée, visite sous la présence d'un responsable animateur).
- Afin de recevoir convenablement les écoles environnantes, un planning des classes sera établi par le Carbet des Sciences (**visite d'une classe par heure d'animation sous surveillance de l'enseignant**) et communiqué au responsable de la structure d'accueil. Le reste du temps, le grand public visitera librement l'exposition.
- Le Carbet des Sciences assurera lui-même la remise en état de l'exposition. Aucune réparation ou modification d'un élément de l'exposition ne devra être effectuée sans accord préalable du Carbet des Sciences.
- Il revient à la structure d'accueil de faire la promotion de l'exposition au sein de l'établissement en précisant qu'il s'agit d'une réalisation "Carbet des Sciences".
- Une convention et un état des lieux reprenant ces conditions seront établis entre le Carbet des Sciences et la structure d'accueil.

## CONTACT :

Pôle Communication & Animation :  
Tél : 05 96 39 86 53  
Mél : com.carbet.sciences@gmail.com

